

en outre de 27 autres groupes ou organes nationales, et quatre étaient des publications mixtes.

**Service d'analyse de la presse ethnique.** Au cours de l'année 1975-76, le Service d'analyse de la presse ethnique, qui fait partie du Secrétariat d'État, a reçu plus de 200 journaux et périodiques publiés en plus de 30 langues et les a fait analyser par 15 analystes travaillant à contrat; l'information recueillie a servi à préparer la *Revue de la presse ethnique canadienne*, publication mensuelle à tirage limité, distribuée à des agents et aux bibliothèques de divers ministères et organismes gouvernementaux. Le Service a également assuré la liaison avec la Fédération de la presse ethnique du Canada et ses quatre associations affiliées, soit celles de Toronto, Montréal, Winnipeg, et Vancouver.

**Programme de communications des autochtones.** Le Programme de communications des autochtones a été approuvé par le Cabinet et le Conseil du Trésor au début de 1974. Des subventions sont accordées au titre de deux sous-programmes, soit les Organisations ressources fournissant des fonds aux sociétés de communications créées pour répondre aux besoins en matière de communications de tous les autochtones dans une région donnée, et les Journaux des associations autochtones, par l'intermédiaire duquel une subvention maximale de \$25,000 est offerte aux associations admissibles qui sont largement financées par le ministère, ainsi qu'à l'Association nationale des centres d'accueil. En 1975-76, 19 subventions d'un montant total de \$1.5 million ont été accordées, dont 10 à des journaux d'associations autochtones.

La plus grande organisation qui ait été financée par le Secrétariat d'État dans le cadre de ce programme est la Société de communications des autochtones de l'Alberta qui a reçu \$300,000 sous forme de subventions au cours de l'année financière. Après 10 années d'existence, l'Association, qui au début ne produisait qu'une émission radiophonique hebdomadaire de 15 minutes, en est venue à réaliser des films, des bandes vidéo et des émissions radiophoniques diffusées par huit stations, ainsi que des émissions éducatives à la radio et à la télévision. Elle offre également des services de consultation, s'occupe de théâtre, et assure la formation de 10 élèves autochtones dans des collèges communautaires pour ce qui concerne tous les aspects des communications.

### Sources

- 16.1 - 16.1.1 Association canadienne des sociétés exploitantes de télécommunications.
- 16.1.2 Division des transports et des communications, Direction de la statistique industrielle, Statistique Canada.
- 16.1.3 Services d'information, ministère des Communications; Affaires publiques, ministère des Transports.
- 16.1.4 Téléglobe Canada.
- 16.2 - 16.2.3 Services d'information, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.
- 16.2.4 Services de l'auditoire, Société Radio-Canada.
- 16.2.5 Division des transports et des communications, Division de la statistique industrielle, Statistique Canada.
- 16.3 Direction des affaires publiques, ministère des Postes.
- 16.4 La Presse Canadienne; l'Association canadienne des éditeurs de quotidiens; *United Press International of Canada Ltd.*; Service d'analyse de la presse ethnique, Secrétariat d'État; Direction des citoyens autochtones, Secrétariat d'État.